Trente-deuxième Année. — N° 131 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES. MERCREDI 11 MAI 1887

JOURNAL DE ROUBAIX

PRIX DE L'ABONNEMENT : Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an, 50 francs. — Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs. — La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17 | A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42
Directeur : ALFRED REBOUX
AGENCE SPÉCIALE A PARIS : Rue Notre-Dame-des-Victoires, 28

ABONNEMENTS ET ANNONCES : Rue Neuve, 17, à Roubaix. — A Lille, rue du Curé-Saint-Etienne 9 bis. — A Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre Dame-des-Victoires, 34, à Bruxelles, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

ROUBAIX, LE 10 MAI 1887.

LA RUINE

Le chef du Cabinet — notre Premier, comme diraient les Anglais — a avancé dimanche, au Havre, cette proposition assurément contestable : « Ce qui fait la véritable difficulté, ce sont nos divisions entre républicains, nos façons différentes de comprendre le fonctionnement et les institutions de la République. »

C'est un lieu commun chez les républicains français d'attribuer leurs mécomptes gouvernementaux à leurs divisions, à leur éparpillement en multiples factions de nuances diverses.

Dans tous les temps et dans tous les pays, les partis au pouvoir ont eu leurs rétrogrades, leurs modérés et leurs échauffés. Toujours on a vu et on verra les adhérents d'un régime politique quelconque différer d'avis sur la façon dont il convient d'appliquer et de mener ce régime. Sous la Monarchie ou sous l'Empire, les plus fervents Royalistes, les plus ardents Impérialistes se disputaient sur le mouvement plus ou moins progressiste qu'il convenait d'imprimer à la grande machine dont ils avaient la responsabilité.

Si les affaires du pays vont mal, comme le reconnaît humblement le ministre, ce n'est pas à cause des divisions des républicains, c'est à cause de l'imprévoyance, des fautes et de l'insuffisance politique administrative de beaucoup de leurs hommes politiques.

Quel est, en ce moment la difficulté la plus considérable du gouvernement ?

C'est le mauvais état des finances et du budget.

Il entrave la marche des pouvoirs publics ; il pèse lourdement sur notre situation industrielle et commerciale.

Ce ne sont pas les divisions des républicains qui ont rompu l'équilibre du budget et qui ont accru, depuis dix ans, d'une façon si démesurée les charges publiques.

La majorité de l'Assemblée nationale de 1871 *était tout aussi divisée que peut l'être* celle de la Chambre de 1887.

Elle avait devant elle une opposition plus nombreuse, plus déterminée, plus violente que ne l'est l'opposition d'aujourd'hui.

Quand elle est partie, après avoir liquidé la guerre et la Commune, elle avait laissé les finances dans un état si florissant que ses successeurs ont pu, grâce à elle, se donner le luxe de quelques dégrèvements, comme don de joyeux avènement.

Si l'on avait suivi sa politique financière, il est certain que l'on aurait pu continuer à dégrever, au lieu d'emprunter à outrance, comme on l'a fait, sous les formes les plus diverses et les plus hypocrites.

C'est que la majorité conservatrice de l'Assemblée nationale se composait surtout d'hommes entendus, travailleurs, prudents, expérimentés. C'est qu'elle était, presque tout entière, animée du plus ardent patriotisme et du plus pur désintéressement. Elle faisait passer les affaires et l'intérêt du pays avant les affaires et les intérêts des partis. A cause de cela, sa gestion fut bonne et donna des résultats prospères dont profita grandement la République.

Les majorités qui se sont succédé au Palais-Bourbon, depuis 1877, n'ont eu qu'une pensée : écraser leurs adversaires politiques. Elles ont oublié que ces adversaires étaient des Français. Sous prétexte de développer l'instruction publique, mais en réalité pour déchristianiser l'enfance et la jeunesse, on a jeté des milliards. On eût fait beaucoup plus, avec infiniment moins d'argent, en encourageant l'initiative et la générosité privées, par la liberté et par le système de subventions équitables. Mais c'eût été donner aux catholiques et aux conservateurs français leur part dans les dépenses de l'instruction publique et c'était justement ce qu'on ne voulait pas.

Pour s'assurer des succès électoraux, on a englouti d'autres milliards dans des travaux dont beaucoup étaient inutiles. Ce n'était pas le souci de servir des intérêts moraux ou économiques qui inspirait ces entreprises, c'était l'intérêt politique des députés, quand ce n'était pas, hélas! leur intérêt financier personnel.

Depuis dix ans, nous avons été constamment ballottés entre le régime du bon plaisir et le régime du Pot-de-vin.

Et c'est pour ne pas être dérangés dans leurs tripotages, que les députés de la majorité ont eu, toujours, grand soin d'écarter les conservateurs et les indépendants de la commission du budget.

Ce qui se faisait en grand à Paris, se faisait en petit dans nos villes ou dans nos communes. Voyez à quoi en sont, financièrement, les villes qui, depuis quinze ans, ont été administrées par les opportunistes ou les radicaux, sans l'intervention ou le contrôle effectif des conservateurs ou des indépendants.

Après dix ans, on peut hardiment affirmer, chiffres en mains, que la gestion des gauches a coûté au pays beaucoup plus d'argent que l'invasion et la défaite de 1870.

Un député très républicain, mais très indépendant, M. Amagat, le proclamait déjà en 1884, à la tribune parlementaire.

Et il y a trois jours, un autre député républicain, M. Pelletan, imprimait dans la *Justice*, le journal de M. Clémenceau, ces lignes attristées :

« Le crédit du pays se trouverait compromis, si cela continuait. *Déjà on en est réduit à chercher des modes détournés d'emprunts* : et nous voyons déjà les financiers offrir des combinaisons trop subtiles, et essayer de tirer profit de nos embarras.

» Peut-on continuer de la sorte ? Non, mille fois non. AU POINT DE VUE NATIONAL CE SERAIT LA RUINE. »

La ruine ! voilà ce que nous a donné ce parti qui nous avait promis — vous vous en souvenez — le gouvernement à bon marché !

La ruine ! voilà où ils se sont acculés et nous avec eux, après dix ans de domination absolue !

Voilà l'un des effets les plus immédiats de l'aveuglement et de l'apathie de tant d'électeurs, des électeurs qui ont nommé, ou laissé nommer sans lutte, les députés du gaspillage.

La République est, assurément, en théorie, la forme de gouvernement la plus rationnelle et la plus séduisante. Mais il n'en est pas qui demande plus d'énergie et de clairvoyance chez les citoyens, plus de désintéressement et de patriotisme chez les gouvernants. Et en voyant M. Pelletan nous faire entrevoir la ruine comme conséquence de son administration et de celle de ses amis, je me suis souvenu de cette pensée de Montesquieu, dans son livre sur la grandeur et la décadence des Romains :

« La tyrannie d'un prince ne met pas » un Etat plus près de sa ruine que l'in- » différence pour le bien commun n'y met » une république. L'avantage d'un Etat » libre est que les revenus y sont mieux » administrés, mais lorsqu'ils le sont plus » mal, l'avantage d'un Etat libre est qu'il » n'y ait point de favoris ; mais quand » cela n'est pas, et qu'au lieu des amis et » des parents du prince, *il faut faire la* » *fortune des amis et des parents de tous* » *ceux qui ont part au gouvernement*, » tout est perdu ; les lois sont éludées » plus dangereusement qu'elles ne sont » violées par un prince qui, étant toujours » le plus grand citoyen de l'Etat, a le plus » d'intérêt à sa conservation. »

ALFRED REBOUX.

A TRAVERS LES JOURNAUX

Le jeu de raquette qui a lieu actuellement entre MM. Goblet et Dauphin, et la commission du budget, suggère à M. de Cassagnac, dans l'*Autorité*, un article, où, après avoir montré l'attitude piteuse des ministres, il prédit le sort réservé aux deux parties :

» La commission du budget est assez surprise de cette manière de faire.

» Elle ne s'attendait pas à autant de tenacité unie à autant d'humilité.

» Aussi, sa réponse témoigne-t-elle d'un certain embarras.

» Au lieu de maintenir avec fermeté sa première décision, d'envoyer promener le budget ministériel, et d'en réclamer un autre, *sauf à faire la Chambre juge du conflit*, elle tergiverse et vient de consentir à entendre de nouveau le président du conseil.

» C'est un premier recul.

» Et nous entendons d'ici ce qui s'échangera dans cette entrevue.

» Le président du conseil va dire à la commission du budget :

» Je ne demande pas mieux que de réaliser des économies. Seulement c'est à vous à me les indiquer.»

Et la Commission ripostera :

» Pardon ! ce n'est pas mon affaire, et c'est la vôtre ! Vous n'êtes pas ministre pour rien et nous n'avons pas à substituer notre action à la vôtre. Votre budget est absurde. Il ne contient aucune des réformes que nous jugeons nécessaires.

« Présentez-nous en un autre. Les économies rentrent dans vos attributions et non pas dans les nôtres. Nous refusons formellement de prendre une initiative qui vous revient et qui ne nous appartient à aucun degré. C'est vous qui devez proposer. Nous nous bornons notre rôle à contrôler et à juger vos propositions. »

» Et comme des gens qui se bousculent pour passer par une porte trop étroite, ils vont faire assaut d'invitations.

» — A vous, messieurs les ministres !

» — Mais non ! à vous, messieurs de la Commission ?

» Et cela peut marcher ainsi longtemps sans qu'il y ait de solution.

» Il faudra pourtant que l'un ou l'autre se décide à marcher de l'avants Sans cela le public les sifflera tous les deux.

« Nous allons voir combien de temps cette plaisanterie durera, entre un ministère qui ne veut pas s'engager résolument dans les réformes financières et une commission du budget qui n'ose pas l'y obliger.

« PAUL DE CASSAGNAC. »

***

M. Eugène Tenot, dans la *République française*, demande l'ajournement de la discussion du projet de loi militaire :

« Nous sortons à peine de deux chaudes alertes. Rien ne nous garantit qu'une troisième, plus grave encore, ne surgira pas à l'improviste. Ce serait une heure mal choisie pour remettre en question tout notre organisme militaire. C'est une souveraine imprudence que d'ébranler sans nécessité des institutions qui peuvent être mises subitement à l'épreuve.

» Ces considérations commanderaient les résolutions de la Chambre, si le projet organique de M. le général Boulanger et de la commission était de nature à passer sans grands débats et s'il réalisait une réforme incontestablement utile à la défense nationale. C'était le cas du projet de Gambetta, substituant le service de trois ans pleins, pour tout le contingent appelé au service actuel de quatre ans pour la première portion ; d'un an pour la deuxième. Mais le projet soumis à la Chambre n'a que l'étiquette du service de trois ans. C'est un système essentiellement différent qu'il organise, aussi téméraire, aussi aventureux, — que le premier était sage.

» A plus forte raison donc l'ajournement s'impose-t-il. »

***

Comme conclusion des résultats des élections municipales de Paris, M. H. Rochefort veut une mairie centrale ; il termine son article dans l'*Intransigeant*, par une menace à l'adresse des opportunistes :

» Paris a été mis hors la loi, et les Chambres comme les ministres ont à maintes reprises manifesté l'intention de l'y laisser. C'est contre l'attitude du Parlement et du ministère que la population parisienne vient de protester. Ou le scrutin d'hier est une hypocrite et honteuse comédie; ou le cabinet est tenu de se conformer à ses indications.

» Nous exigeons notre mairie centrale comme Noisy-le-Sec ou Bois-Colombes. Nous allons voir combien de temps on osera encore en ajourner le rétablissement. Dans tous les discours qu'il prononce soit au Palais-Bourbon, soit à Amiens, soit au Havre, l'avocat Goblet met en avant « la volonté du pays ». Eh bien! la volonté du pays, la voilà : il n'y a plus à s'y tromper, n'est-il pas vrai ? Si le président du conseil cherche encore des prétextes pour ne pas s'y conformer, il voudra bien convenir avec nous qu'il est le dernier des farceurs.

» Nous comprenons parfaitement la gêne que les députés éprouvent à se trouver en parallèle avec des conseillers municipaux qui les absorberaient bientôt par leur activité et leur énergie : mais nous sommes ici pour faire nos affaires et non celles de nos prétendus législateurs. Qu'ils prennent garde : leur obstination, en se prolongeant, finirait par leur coûter cher. Ils piétinent sur Paris ; Paris pourrait bien piétiner sur eux.

» Le maire ne seront pas élu, et eux ne seront pas réélus. HENRI ROCHEFORT. »

LA COMMISSION DU BUDGET

(*De notre correspondant spécial*)

Paris, 9 mai. — Au début de la séance d'aujourd'hui la commission du budget a reçu communication de la lettre suivante de M. Goblet, lettre dont le texte a été arrêté au conseil de ce matin.

« Monsieur le président, à la suite de la communication que vous m'avez fait l'honneur de me transmettre, le cabinet a délibéré de nouveau sur le projet de budget soumis à la Chambre et je m'empresse de vous faire connaître le résultat de cet examen. Le gouvernement ne peut se dispenser de rappeler qu'il avait déjà proposé spontanément d'importantes réductions sur les dépenses du budget de 1887.

Tout en regrettant de n'avoir pu porter à un chiffre supérieur à 13,700,000 francs les réductions nouvelles qu'il vient d'y ajouter en dernier lieu, il est prêt, comme il l'a toujours été, à examiner et à discuter toutes les économies qui lui seraient indiquées soit par la commission du budget, soit par des rapporteurs spéciaux des divers ministères. Le gouvernement, ainsi que le ministre des finances, l'a déclaré à la commission, n'insiste pas sur le projet de reconstitution du capital ce qui supprime une dépense de 8 millions.

»Quant au projet de réforme de la taxe mobilière, il désire qu'il soit discuté le plus promptement possible par la Chambre, se réservant, en cas où ce projet serait repoussé, de rechercher d'autres ressources pour remplacer la recette de 29 millions qui, dans sa pensée, en était le résultat.

» Le gouvernement, en vous adressant ces propositions, croit s'être acquitté de la tâche qui lui incombe. Il a la confiance que la commission du budget voudra bien les examiner de concert avec lui.

» Veuillez agréer, » Signé : René GOBLET. »

Après avoir entendu la lecture de cette lettre, la commission a délibéré sur la résolution à prendre.

MM. Pelletan et Pichon ont soutenu qu'il n'y avait qu'une solution possible : mettre le gouvernement en demeure de lui faire des propositions nouvelles.

MM. Méline et Ribot ont répondu qu'il valait mieux ne pas casser les vitres. Il ne faut pas, selon eux, renvoyer le budget au gouvernement sans examen préalable.

M. Pelletan réplique que ce n'est pas à la commission à faire des réformes, c'est au gouvernement.

M. Millerand dit que le désaccord entre le gouvernement et la commission est aussi net que possible. Appeler de nouveau le président du conseil serait faire preuve d'hésitation.

M. Raynal répond qu'une nouvelle entrevue est nécessaire. Le gouvernement n'a pas dit qu'il n'y a pas d'économies à faire ; M. Goblet a assuré qu'on pouvait arriver à 20 millions. Il faut lui demander de venir confirmer la chose.

On ne peut pas réclamer au Cabinet purement et simplement de grandes réformes, ce serait trop platonique.

Ce qu'il faut, c'est prier le gouvernement de réaliser un chiffre d'économies plus élevé, 25 ou 30 millions par exemple. Dans l'intervalle, la Chambre statuera sur le projet de contribution mobilière et sur les sucres, et la situation sera éclaircie d'autant.

Après une nouvelle et longue discussion entre MM. Peytral, Casimir Périer, Pelletan, Méline et Ribot, la proposition pacifique présentée par ces derniers a prévalu.

Par 12 voix contre 9, il a été décidé qu'on entendrait de nouveau le gouvernement.

Il y avait 28 commissaires présents.

M. Wilson annonce ensuite qu'il compte demander à la Chambre de discuter la question des sucres avant la loi militaire en raison de l'intérêt budgétaire que présente cette question.

Par 27 voix la commission décide que cette demande sera faite en son nom.

La commission discute ensuite une motion tendant à imputer au budget extraordinaire les dépenses relatives aux torpilleurs.

Elle décide d'entendre demain l'amiral Aube sur cette question.

Il est possible que M. Goblet soit également entendu demain.

LETTRE DE PARIS

(*D'un correspondant spécial*)

PARIS, 9 mai.

La chronique politique comprend, aujourd'hui, indépendamment des appréciations sur le discours de M. Goblet au Havre, les élections municipales, le conseil des ministres et l'entrevue du président du conseil avec la commission du budget.

Elle est rarement aussi chargée, et je vais essayer de vous renseigner, aussi complétement que possible, sur chacun des sujets qu'elle comprend.

Deux mots d'abord sur le discours de M. Goblet : S'il est bien dans la note de l'opinion en ce qui concerne nos relations extérieures, et l'attitude de la France vis-à-vis de l'Allemagne, il ne paraît pas du goût, sous ce rapport, de la majorité du corps diplomatique et de bien des feuilles étrangères.

En ce qui concerne la question intérieure, on le trouve profondément maladroit, car il traite, comme une quantité négligeable, le parti conservateur qui tient entre ses mains les destinées ministérielles et qui n'a perdu quelques-unes de ses positions législatives que par suite de la pression administrative dans le Nord et la Haute-Garonne.

Maladroit, en outre, M. Goblet, lorsqu'il annonce qu'il y a des réformes radicales qui ne sont pas mûres ou sur lesquelles il n'y aurait pas de majorité possible. Il était si facile au président du conseil de se taire sur ce sujet, qui soulève déjà contre lui, et sans compensation aucune, les colères de tous les organes de l'extrême-gauche.

Quant à la question budgétaire, on sait généralement gré au ministre de sa franchise; car, après ses déclarations, il ne saurait être question de la continuation du jeu de raquette entre la commission et le gouvernement se renvoyant réciproquement le budget pour découvrir de nouvelles économies. Nous avons donc d'une part, un emprunt et de nouveaux impôts en perspective, et, de l'autre, l'impôt sur le revenu avec adjonction d'une crise ministérielle. Ce sera la Chambre qui décidera.

Les résultats des scrutins municipaux d'hier, répondent aux prévisions généralement accréditées. Sur les dix membres de l'opposition conservatrice, neuf se représentaient, ils ont tous été élus. Un seul, M. Bartholoni, se retirait, pour raison personnelles, et il a été remplacé par M. Ferdinand Duval, à une énorme majorité et avec 350 voix de plus que son prédécesseur. Partout le parti conservateur est en progrès et d'après toutes les probabilités, les ballottages leur donneront des sièges nouveaux, aux moins dans deux ou trois quartiers, Notre-Dame-des-Champs, St-Georges, la plaine Monceau.

En dehors des conservateurs, 37 autonomistes ont été élus et seulement 3 opportunistes.

Les ballottages qui auront lieu dimanche prochain, sont au nombre de 30.

Le parti ouvrier (fédération des travailleurs socialistes de France) est le seul avec le parti conservateur qui gagne des voix ; cinq de ses candidats ont été élus, et les six autres sont en ballottage avec quelques chances de succès contre des radicaux ou des opportunistes.

En somme, le parti ouvrier qui, aux dernières élections législatives, n'avait rallié que 33,000 voix dans le département de la Seine, en a obtenu, hier, 40,000 dans les 35 quartiers de Paris, où ils avaient commencé la lutte.

On estime que la représentation des partis dans le nouveau Conseil sera, à très peu de chose près, semblable à celle du Conseil sortant.

Le Conseil tenu, ce matin, à l'Elysée, ne s'est pour ainsi dire préoccupé que du conflit ministériel avec la commission du budget. Le compte-rendu ne dit pas tout à ce sujet, et voici quelques renseignements dont on me garantit l'exactitude.

La majorité du conseil n'a pas été d'avis que le gouvernement pût accepter comme correct le procédé de la commission tendant à lui soumettre de nouvelles propositions d'économies, alors qu'à trois reprises différentes, tous les ministres s'étaient déjà exécutés et en déclarant finalement leur impossibilité absolue d'aller plus loin. Dans ces conditions, il a paru que les rôles devaient être intervertis, et c'est pourquoi le président du conseil a été chargé d'écrire à M. Rouvier, que lui et son collègue des finances étaient prêts à se rendre au sein de la commission pour y examiner, de concert avec elle, les économies qui pourraient lui être indiquées.

C'est le conflit ouvert et après le discours de M. Goblet au banquet du Havre, la chose n'a pas lieu de surprendre autrement. Que va répondre ou plutôt que va faire la commission, en l'absence de M. Goblet, qui ne se rend décidément pas aujourd'hui à son invitation ?

Les radicaux de la commission ont commencé par se fâcher, et ils ont proposé de porter immédiatement la question devant la Chambre. Cependant, sur l'observation de M. Ribot, que cette résolution impliquait l'impuissance de la commission, il a été décidé, par 12 voix contre 9, que M. Goblet serait invité à venir conférer avec la commission.

C'est toujours, comme vous le voyez, la continuation de la ressemblance des agissements de la commission du budget de 1888 avec ceux de la commission du budget de 1887. Et ce n'est pas fini.

En même temps que la commission du budget recevait la lettre de M. Goblet, dont je viens de vous parler, le ministre des finances lui donnait communication du tableau relatif au rendement des impôts indirects pendant le mois dernier. Il en résulte que le chiffre des recettes est inférieur de 3,204,800 fr. aux évaluations budgétaires mais supérieur de 2,250,000 fr. aux recettes du mois d'avril 1886.

La rumeur mise en circulation depuis 48 heures et d'après laquelle un huissier du ministère de la guerre, chargé de remettre un portefeuille contenant des pièces importantes et confidentielles, aurait réussi à en prendre copie, retrouvé sur son bureau dans son sous-main, a été l'objet de plusieurs démentis. Elle persiste, néanmoins, et avec des détails qui tendraient à en confirmer l'exactitude.

Le *Lyon républicain*, feuille ordinairement bien renseignée, publie à ce sujet, dans son numéro d'aujourd'hui, une correspondance télégraphique datée de Paris, le 8 mai, qui contient le passage suivant que je ne vous transmets cependant que sous toutes réserves.

» Le fait est exact et remonte à cinq jours. Le général Yung, chef de cabinet du ministre de la guerre, soupçonnant un huissier du cabinet, glissa parmi les dossiers à portée de cet huissier deux pièces ayant l'apparence de documents confidentiels sur la mobilisation. Un quart d'heure après, avant que l'huissier eût pu sortir, il fit redemander le dossier. Tout y était, sauf les deux documents soi-disant secrets et qui étaient du reste de pure fantaisie. On les réclama à l'huissier qui commença par nier, mais se troubla et finalement fut fouillé et trouvé porteur des deux pièces. »

La caractéristique de la Bourse d'aujourd'hui, c'est moins la baisse (7 centimes sur le 3 0/0) qui s'y est produite que l'absence complète d'affaires. Il n'y a eu aucune variation dans les cours qui ayant fléchi au début, sont restés dans la stagnation jusqu'à la clôture. La spéculation attend, en effet, pour se décider, de connaître la résolution de la commission du budget.

LE RENDEMENT DES IMPOTS

Le rendement des impôts, pendant le mois d'avril dernier, donne une moins value de 3,204,800 par rapport aux prévisions budgétaires, et une plus-value de 2,250,100 par rapport au rendement d'avril 1886.

La moins-value des quatre premiers mois de l'année par rapport aux prévisions, est de 12,714,500.

AU PALAIS-BOURBON & AU LUXEMBOURG

(*De notre correspondant particulier*)

Paris, 9 mai. — Bien que l'horizon politique soit assez noir, les couloirs de la Chambre ne présentent pas aujourd'hui, — veille de la rentrée — une animation extraordinaire.

Néanmoins, il est facile de voir que l'atmosphère parlementaire est très-chargée et que l'orage sera difficilement évité.

Des députés, il n'était guère venu que ceux faisant partie de la commission du budget et de la commission de l'armée.

Naturellement, on causait des incidents qui se sont produits pendant les vacances de Pâques, de la situation budgétaire, des élections municipales de Paris, et surtout du discours de M. Goblet au Havre.

Nous allons, en quelques mots, reproduire les impressions que nous avons recueillies.

On constate, comme nous l'avions fait prévoir, que M. Goblet a, non sans quelque raison, battu la grosse caisse avec l'incident de Pagny, tout en reconnaissant que, dans cette affaire, l'opinion publique, par sa sagesse, sa confiance et son union, n'a pas été un mince appoint pour le cabinet.

On constate également que le président du conseil était encore plus dans le vrai en parlant des

BOURSE DE PARIS

du mardi 10 mai

(*par voie télégraphique et par FIL SPÉCIAL*)

Cours précéd.	VALEURS	Cours d'ouv.	Cours de 2 h.	Cours de clôt.
	Fonds d'Etat			
80 20	3 0/0	80 35	80 35	80 37
83 75	3 0/0 amortissable	83 65	83 67	83 95
108 12	4 1/2 1883	108 15	108 15	108 17
56 7/16	3 0/0 Portugais	56 7/16	.. ..	56 21/32
97 62	Italien 5 0/0	97 75	97 85	97 95
64 13/16	Extérieure 4 0/0	64 13/16	64 3/4	65 3/16
80 13/16	Hongrois 4 0/0	81 [illegible]	.. ..	81 7/16
373 75	Egypte 6 0/0	376 25	376 25	377 50
13 67	Turc 4 0/0	13 70	13 70	13 75
512 ..	Obligations du Trésor	.. ..	.. ..	517 ..
97 55	Russe 1870 5 0/0	.. ..	.. ..	99 ..
525 ..	Bons de liquidation 5 0/0	.. ..	.. ..	522 50
	Sociétés de Crédit			
.. ..	Banque de France	.. ..	4110 ..	.. ..
476 25	Banque d'Escompte	457 50	.. ..	456 75
718 75	R. Paris et d. Pays-Bas	715 ..	717 50	718 75
405 ..	Banque Parisienne	.. ..	.. ..	415 ..
1356 25	Crédit Foncier	1361 25	1362 50	1365 ..
.. ..	Crédit Mobilier	.. ..	202 50	.. ..
542 50	Crédit Lyonnais	545 ..	545 ..	545 ..
465 ..	Société générale	.. ..	452 50	455 ..
465 ..	Banq. J. R. P. Pays-Aut.	.. ..	465 ..	485 ..
508 75	Banque Ottomane	510 ..	510 ..	512 50
.. ..	Créd. Mobilier Espagn.	.. ..	118 50	.. ..
	Chem. de f. Franc.			
1512 50	Nord ... act.	.. ..	1515 ..	1515 ..
1222 50	Paris-Lyon-Médit. »	.. ..	1222 50	1225 ..
777 50	Est »	.. ..	780 ..	776 25
858 75	Ouest »	.. ..	858 50	857 50
1296 25	Orléans »	.. ..	1296 25	1298 75
1157 50	Midi »	.. ..	.. ..	1160 ..
	Chem. de f. Etrang.			
455 ..	Autrichiens	456 25	456 25	457 50
166 25	Lombards	167 50	167 50	171 25
293 75	Saragosse	300 ..	302 50	302 50
	Sociétés diverses			
1297 50	Suez	2607 50	2610 ..	2611 25
1355 ..	Gaz Parisien	.. ..	.. ..	1361 25
680 ..	Voitures	.. ..	.. ..	680 ..
1130 ..	Omnibus	.. ..	.. ..	1135 ..
237 50	Rio-Tinto	239 75	222 50	231 25
405 ..	Panama	406 25	.. ..	405 ..
	Obligat. Foncières			
511 25	Foncières 500 4 0/0	.. ..	.. ..	515 ..
101 ..	» 10 4 0/0	.. ..	.. ..	101 ..
530 ..	» 500 f. 3 0/0	.. ..	.. ..	530 ..
507 ..	» 4 0/0 1863	.. ..	.. ..	500 ..
477 50	» commun. 3 0/0	.. ..	.. ..	477 50
375 25	» 1877 3 0/0	.. ..	.. ..	372 50
478 ..	» com. 1879 3 0/0	.. ..	.. ..	477 25
473 25	» 1879 3 0/0	.. ..	.. ..	473 ..
	Obl. de Ch. de f. Fr.			
399 ..	Nord	.. ..	400 ..	403 ..
385 ..	Paris-Lyon-Médit 3 0/0	.. ..	.. ..	387 50
383 50	Est 3 0/0	.. ..	385 ..	384 ..
391 ..	Ouest 3 0/0	.. ..	.. ..	389 50
394 ..	Orléans	.. ..	.. ..	392 25
391 ..	Midi 3 0/0	.. ..	.. ..	390 ..
.. ..	Nord-Est	.. ..	372 50	.. ..
630 ..	Bône-Guelma	.. ..	.. ..	635 ..
	Obligat. des Villes			
520 ..	Paris 1855-1860	.. ..	.. ..	522 50
521 50	— 1865	.. ..	.. ..	520 50
407 ..	— 1869	.. ..	.. ..	405 50
396 ..	— 1871	.. ..	.. ..	393 ..
514 ..	— 1875	.. ..	.. ..	512 50
512 50	— 1876	.. ..	.. ..	512 50
332 50	Marseille	.. ..	.. ..	360 ..
102 25	Bordeaux	.. ..	.. ..	102 25
97 25	Lyon	.. ..	.. ..	97 50
104 25	Lille	.. ..	.. ..	104 50
46 50	Roubaix-Tourcoing	.. ..	.. ..	47 ..
	Obligations div.			
260 ..	Départem. de la Seine	.. ..	.. ..	270 ..
.. ..	Gaz de Paris	.. ..	.. ..	.. ..
.. ..	Suez	.. ..	.. ..	.. ..
409 ..	Ob. fonc. Russie (4e, 5e)	.. ..	.. ..	409 ..

BOURSE DE LILLE

du lundi 10 mai

(par fil téléphonique spécial)

VALEURS	COMPT.		COURS PRÉCÉD.
Lille 1860, remboursable à 100 fr.	.. ..	.. ..	104 75
Lille 1863, remboursable à 100 fr.	.. ..	.. ..	110 ..
Lille 1868, remboursable à 500 fr.	.. ..	.. ..	511 ..
Lille 1877, remboursable à 500 fr.	.. ..	.. ..	505 ..
Lille 1884, obligations de 400 fr., 200 payés	.. ..	.. ..	400 ..
Armentières	.. ..	.. ..	482 ..
Armentières 1879	.. ..	.. ..	1012 ..
Roubaix-Tourc., remb. à 50 fr. en 55 ans	.. ..	.. ..	47 ..
Tourcoing 1878	.. ..	.. ..	497 25
Amiens, remboursable à 100 fr.	.. ..	.. ..	108
Département du Nord	104 75	.. ..	104 75
Caisse de Lille (Verley, Decroix et Cie ...	.. ..	.. ..	647 50
— » act. nouv.)	.. ..	.. ..	538 75
C. de Roub. (Decroix, Vernier, Verley Cie)	.. ..	.. ..	500 ..
Caisse d'Esc. E. Thomassin et Cie, act. anc.	.. ..	.. ..	180 ..
— (act. n.), 250 fr. p.	.. ..	.. ..	280 ..
Caisse Platel et Cie	.. ..	.. ..	380 ..
Crédit du Nord, act. 500 fr., 125 fr. payés	.. ..	.. ..	410 ..
Compt. comm. Devilder et Cie, act. 1,000 fr.	.. ..	.. ..	1050 ..
Gaz Wazemmes, ex-c. n° 37, act. 500 fr. p.	.. ..	.. ..	515 ..
Le Nord, assur., act. de 1,000 fr., 250 fr. p.	.. ..	.. ..	1780 ..
Un. Gén. du Nord, act. de 500 fr., 125 fr. p.	.. ..	.. ..	435 ..
Union Lin. du Nord, act. de 500 fr., tout p.	.. ..	.. ..	320 ..
Banque rég. du Nord, à Roub., act. 500 fr.	.. ..	.. ..	500 ..
Deherripon et Cie, à Tourc., act. 500 fr., t. p.	.. ..	.. ..	500 ..
Compt. d'Esc. du Nord, à Roub., 250 fr., p.	.. ..	.. ..	540 ..
Soc. St-Sauv.-Arras (a.us. Grassin), 500, t. p.	.. ..	.. ..	160 ..
Tramways du Départ. du Nord (ex-c., 7.)	.. ..	.. ..	35 ..
Caisse comm. de Béthune (A. Turbiez et Cie)	.. ..	.. ..	500 ..
Jardin Zoolog. de Lille, act. 500 fr., 250 t. p.	.. ..	.. ..	420 ..
Soc. an. Lille et Bonnières, act. 1,000 fr., t. p.	.. ..	.. ..	2065 ..
Soc. des Journ. réunis, act. 500 fr., tout p.	.. ..	.. ..	500 ..
Biache-Saint-Vaast	.. ..	.. ..	3225 ..
Denain et Anzin	.. ..	.. ..	265 ..
Obligations Nord	.. ..	.. ..	400 ..
Fives-Lille, remboursables à 450 fr.	.. ..	.. ..	467
Union Linière du Nord (oblig. hypot. 300)	.. ..	.. ..	252 50
Gaz Wazemmes (1 à 2,000), remb. à 300 fr.	.. ..	.. ..	410 ..

CHARBONNAGES

ACTIONS		Cours complets
Aniche (Nord) le 12e	.. ..	7900 ..
Anzin 100e de denier	.. ..	2120 ..
Blanzy (Saône-et-L.), p. (30.000 act.)	.. ..	1300 ..
Bruay (Pas-de-Calais)	.. ..	8400 ..
Bully-Grenay le 6e	.. ..	1377 50
Carvin	.. ..	1185 ..
Courcelles-lez-Lens	.. ..	150 ..
Courrières	.. ..	25050 ..
Campagnac	.. ..	450 ..
Douchy	.. ..	1250 ..
Douaisienne (act. libérée 500 fr.)	62 50	61 25
Dourges	.. ..	4800 ..
Escarpelle (Nord)	.. ..	3993 75
Epinac	.. ..	130 ..
Ferfay (Société anonyme)	.. ..	760 ..
Lens	18300	18125 ..
Lieres (actions 500 fr. libérées)	.. ..	47 75
Lievin	.. ..	3850 ..
Lys supérieure	.. ..	.. ..
Meurchin	.. ..	1852 50
Marles 30 0/0 part d'ingénieur	.. ..	16000 ..
Rèty, Ferques, Hardinghem	.. ..	190 ..
Sucery-le-Rouvray	.. ..	25 ..
Thivencelles, Fresnes-Midi	.. ..	62 50
Vicoigne et Nœux	15400	15400 ..
OBLIGATIONS		
Mines de Blanzy (1868, remb. à 500 fr.) t. p.	.. ..	1305 ..
— de Blanzy (1886, remb. à 500 fr.) t. p.	.. ..	.. ..
— Béthune 1881, remb. à 500 fr., t. p.	.. ..	510 ..
— Béthune 1877, remb. à 500 fr., t. p.	.. ..	371 25
— Courcelles-Lens, 1877, remb. à 450	.. ..	500 ..
— Rèty 1876, remb. à 500, tout payé	.. ..	100 ..

COURS DE CLOTURE AU COMPTANT

du 10 Mai 1887

Cours précédent	VALEURS	Cours du jour
80 15 [illegible]	3 0/0	80 35 [illegible]
83 65 [illegible]	3 0/0 amortissable	83 75 [illegible]
103 50 [illegible]	4 1/2 0/0	103 90 [illegible]
108 .. [illegible]	4 1/2 0/0 1883	108 30 [illegible]

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

Les élections municipales de Paris

On lit dans le *Gaulois* :

« Les candidats malheureux ont vingt-quatre heures pour maudire leur président de section, et ils en profitent. C'est ainsi qu'on se plaint d'irrégularités nombreuses commises hier.

« Voici le plus grave : les cartes électorales sont délivrées au premier indiv du qui se présente et donne un nom inscrit. Résultat : le vrai titulaire de la carte arrive souvent bon second et il constate — trop tard — qu'on a déjà voté pour lui.

» Il est facile d'éviter cette grosse irrégularité en contrôlant l'identité de l'électeur par une pièce quelconque. Le rem